



Communiqué de presse  
Montreuil, le 30 août 2016

## L'association ATD Quart Monde et le Crédit Coopératif lancent le livret Agir et la carte Agir « ATD Quart Monde »

### De nouveaux dispositifs de financement pour l'association

**A la suite d'une convention de partenariat signée entre ATD Quart Monde et le Crédit Coopératif, de nouveaux dispositifs de financement pour l'association sont mis en place : le Livret Agir, un compte sur livret solidaire, et la carte Agir, une carte bancaire de générosité. Grâce à ces produits bancaires solidaires, ceux qui souhaitent s'engager auprès d'ATD Quart Monde peuvent donc reverser une partie des revenus de leur épargne ou la faire bénéficier de micro-dons. L'argent ainsi collecté donne les moyens d'agir sur le terrain.**

### Le livret Agir « ATD Quart Monde »

Le Livret Agir est un livret de partage qui permet aux épargnants de soutenir les actions d'ATD Quart Monde. Chaque année, la moitié des intérêts est reversée automatiquement à l'association sous forme de don.

### La carte Agir « ATD Quart Monde »

C'est une carte bancaire Visa, qui est différente des autres car elle permet de soutenir, au quotidien, ATD Quart Monde grâce au micro-don. En effet, à chaque retrait, le Crédit Coopératif verse un don à l'association (12 centimes d'euros pour les retraits effectués dans un distributeur du réseau Crédit Coopératif ou Banque Populaire et 6 centimes d'euros dans les autres distributeurs). Le détenteur de la Carte Agir « ATD Quart Monde » peut également choisir de faire un micro-don personnel à chaque utilisation de sa carte. Il détermine lui-même au préalable le montant de son don et peut l'ajuster à tout moment (don compris entre 5 centimes d'euros et 5 euros par transaction).

Les dons versés via le livret Agir et la carte Agir ouvrent le droit à une réduction d'impôts.

**Ces deux nouveaux produits Agir sont disponibles**

***dans les agences du Crédit Coopératif***

## ATD-Quart Monde, également bénéficiaire de la CVTC

Depuis 2011, le Crédit Coopératif a mis en place une Contribution volontaire sur les transactions de change, la CVTC-Change solidaire, nouvelle forme de mécénat annuel lié à son volume d'activité sur les changes. Depuis 2014 et pour 3 ans, l'association ATD Quart Monde est bénéficiaire de la CVTC pour son projet « Reconstruire en s'appuyant sur l'expérience des plus pauvres, par des actions dans le domaine de la petite enfance, la santé et la participation » dans un quartier de Port-aux-Princes en Haïti.

### A propos d'ATD Quart Monde

ATD Quart Monde a été créé en 1957 par Joseph Wresinski, avec les habitants d'un bidonville de région parisienne. Aujourd'hui présent dans plus de 30 pays, son but est d'éradiquer la misère en agissant à la fois :

- sur le terrain avec les personnes en situation de pauvreté pour obtenir l'application du droit.
- auprès des institutions et parlementaires, pour faire changer les lois et évoluer les pratiques.
- auprès de l'opinion publique, par des campagnes citoyennes pour faire changer le regard porté sur les plus pauvres et susciter l'engagement.

[www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr)

### À propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif.

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

### Contacts presse :

Pour ATD Quart Monde : Leslye Abarca

01 42 46 01 69

[communication@atd-quartmonde.org](mailto:communication@atd-quartmonde.org)

Pour le Crédit Coopératif : Laurence Moret

01 47 24 83 37

[presse@credit-cooperatif.coop](mailto:presse@credit-cooperatif.coop)